

DÉCISION DU MAIRE N° 2024/08/116

Objet : 116 - Marché n° VN24028 - Fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'accord cadre lancé en procédure adaptée le 27/05/2024 sur les différents supports,

Décide

- De déclarer sans suite, l' accord cadre N° VN 24028 « Fourniture et livraison de matériels et produits de nettoyage pour les services et écoles de Vire Normandie» en raison de la mauvaise estimation du credit budgétaire alloué aux prestations.

Fait à Vire Normandie, le 9 août 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240813-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/08/2024

Publication : 13/08/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Nicole DESMOTTES

